

Impôt sur le revenu—Loi

que renfermait le budget, ainsi que les politiques de recherche et de développement en faveur de la petite entreprise annoncées ces dernières semaines par les ministres, indiquent que le gouvernement relève ces défis de façon réaliste et pratique. Elles auront un effet salutaire sur tous les Canadiens, notamment dans ma circonscription.

Nous avons été témoins de faits plutôt étonnants et regrettables durant le débat sur le bill C-56. Nous en avons eu la preuve dans les huées des députés d'en face quand j'ai commencé mon discours cet après-midi. La plupart d'entre nous qui croient au fédéralisme et à un Canada uni ont peine à croire, mais les preuves se font de plus en plus nombreuses, que le premier ministre du Québec et les séparatistes du Parti Québécois ont trouvé un certain nombre d'alliés bruyants à Ottawa qui veulent soutenir la cause du séparatisme.

Des voix: Vous avez aidé les séparatistes.

M. Goodale: Que ce soit consciemment ou inconsciemment—j'ignore quelle manière est la pire—les deux partis de l'opposition semblent faire directement le jeu de M. Lévesque.

Des voix: Bravo!

M. Goodale: Le tout dernier centre d'intérêt, c'est, bien sûr, la disposition du budget relative à la taxe de vente qui propose de réduire d'un milliard la taxe de vente provinciale avec l'aide du fédéral. Il s'agissait fondamentalement d'accroître le pouvoir d'achat des consommateurs et de stimuler l'activité économique de tout le pays. Comme la taxe de vente relève des provinces, il était nécessaire de conclure une entente fiscale fédérale-provinciale afin de pouvoir la réduire immédiatement. Ottawa a offert essentiellement de rembourser les provinces de la perte de leurs revenus à la condition qu'elles décrètent à leur tour une réduction générale de la taxe de vente de 2 ou 3 p. 100.

Le principe de la réduction générale est très important. Les négociations en vue d'en arriver à ce genre d'arrangement ont duré pendant au moins trois semaines avant la présentation du budget à la Chambre des communes le 10 avril. Toutes les provinces, sauf le Québec, ont accepté cette formule. Pour des raisons qu'il est le seul à connaître, le gouvernement du Québec a refusé de dire s'il acceptait ou non cette formule au cours des négociations qui ont précédé l'exposé budgétaire à la Chambre des communes. En réalité, il a tout simplement refusé de prendre position. Or, deux jours seulement après la présentation du budget fédéral, le gouvernement du Parti québécois annonçait en détail son propre plan compliqué qui, de toute évidence, faisait depuis longtemps l'objet d'une préparation fort secrète. Il n'en avait été nullement question au cours des négociations entre le ministre fédéral des Finances et ses homologues provinciaux.

Essentiellement, le Québec voulait détaxer complètement quelques produits choisis, ce qui lui était plus avantageux. Au lieu de participer à l'effort national visant à stimuler l'économie partout au pays au moyen d'une réduction générale de la taxe de vente, le PQ voulait que le gouvernement fédéral finance un programme conçu à l'avantage du Québec. Il va sans dire qu'une telle formule nuirait à la libre circulation des

biens et services dans notre pays et entraînerait le morcellement du marché canadien.

C'est très judicieusement que le gouvernement fédéral a rejeté la proposition québécoise. Bien que la constitution donne clairement et sans équivoque aux provinces le droit d'imposer une taxe de vente plus ou moins élevée selon les produits, le gouvernement fédéral ne devrait pas contribuer directement au financement de ces différences.

● (1522)

C'est un point essentiel et important du débat. La réduction générale de la taxe de vente aurait en somme les mêmes répercussions d'une province à l'autre, et elle ne contribuerait pas en soi à établir des taux différents d'imposition sur divers biens et services dans diverses provinces. Assurément, ce principe de non-discrimination entre les provinces est un principe fondamental du fédéralisme canadien en vue de maintenir un marché commun canadien qui relève du gouvernement fédéral.

Le plus étonnant dans tout cela, c'est que les partis de l'opposition se sont constamment prononcés en faveur de l'argument invoqué par le PQ à ce sujet. Depuis deux ou trois semaines, les conservateurs prétendent en somme, à l'appui de la théorie du gouvernement québécois, que les fonds fédéraux devraient être utilisés pour aider les diverses provinces à introduire des inégalités dans la vente des biens et services d'un bout à l'autre du Canada, selon la province où l'on habite. Si le gouvernement fédéral permettait que les fonds fédéraux soient utilisés de la sorte, monsieur l'Orateur, on peut s'imaginer ce qui arriverait à une province comme la Saskatchewan, par exemple; nous serions durement éprouvés de même que l'économie nationale en général.

Les tactiques auxquelles les séparatistes du Québec ont recours dans cette affaire sont bien compréhensibles. Ils veulent détruire le pays et ils ne s'en cachent pas. Dans ce but, ils vont rendre le fédéralisme aussi encombrant que possible et la Confédération aussi incommode que possible. Comme je l'ai dit, la preuve indubitable en a été faite pas plus tard qu'hier, lorsque le ministre des Finances (M. Chrétien) a fait deux nouvelles propositions à la province de Québec dans le but de sortir de cette impasse et trouver moyen de protéger les principes fédéralistes en cause tout en respectant les aspirations du Québec. Le gouvernement fédéral a donc fait en tout cinq propositions, et il est révélateur que, dans cette affaire comme en d'autres, c'est le ministre fédéral qui a dû prendre l'initiative et entrer en communication avec le ministre provincial. Le Parti Québécois a une fois de plus rejeté les propositions qui lui étaient faites, ce qui démontre nettement sa volonté de rendre de plus en plus difficile et maladroite l'administration du système fédéral.

La position du Parti québécois est cependant assez bien définie et facile à saisir. L'attitude pro-séparatiste qu'ont adoptée sur cette question les partis d'opposition à la Chambre est par ailleurs moins aisée à comprendre. Qu'un parti politique qui se dit fédéral adopte une telle attitude dépasse vraiment l'entendement, sauf peut-être si l'on songe aux avantages électoraux qu'il espère en tirer.